

**1er réseau internet mobile
au Togo et dans l'UEMOA**

Yas

N° 958 du 31 mars 2026 Prix 250 F cfa

LE MESSENGER

Hebdomadaire Togolais d'Informations Générales et de Publicité



Classement mondial

Le Togo brille pour l'égalité de genre

P.3

● Une reconnaissance internationale qui consacre un leadership réformateur

Scandale présumé à l'OTR

La bataille des versions s'intensifie

P.2

Entre révélations troublantes et versions contradictoires, la nécessité d'une enquête pour établir la vérité

PEAT

Malgré quelques difficultés, les partenaires saluent un projet "structurant" aux résultats massifs

P.4

Péage et pesage
Immersion du Niger dans le système performant de la SAFER

P.5

Diffamation

SAÏD PENDA CONDAMNÉ À SIX MOIS DE PRISON FERME PAR LA JUSTICE IVOIRIENNE

La justice de Côte d'Ivoire a tranché dans l'affaire opposant M. Saïd Penda au Président-Directeur Général du groupe EBOMAF, mettant un terme à plusieurs mois de procédure judiciaire marqués par des accusations de diffamation et de diffusion de fausses informations. Engagées depuis juin 2025, les poursuites visaient des propos jugés attentatoires à l'honneur et à la réputation du dirigeant du groupe. Selon un communiqué officiel du service de communication du PDG d'EBOMAF, la décision a été rendue par le Tribunal de Première Instance du Plateau, juridiction située à Abidjan. À l'issue du procès, M. Saïd Penda a été reconnu coupable des faits qui lui étaient reprochés et condamné à une peine de six mois d'emprisonnement ferme.

Cette condamnation vient consacrer la position défendue par le groupe, qui avait dès le départ affirmé sa volonté de recourir à tous les moyens légaux afin de faire établir la vérité et obtenir réparation face à ce qu'il considérait comme des accusations graves et infondées. Pour EBOMAF, cette décision judiciaire constitue un signal fort contre la propagation d'informations mensongères et les atteintes à la réputation, notamment dans un contexte où les réseaux et canaux de diffusion amplifient rapidement ce type de contenus.

Réaffirmant son attachement aux valeurs de vérité, de responsabilité et de respect des personnes, le groupe EBOMAF indique qu'il restera vigilant et déterminé à défendre son image ainsi que celle de ses dirigeants contre toute tentative de déstabilisation. Cette affaire illustre, une fois encore, la fermeté des juridictions ivoiriennes face aux délits liés à la diffamation et à la désinformation.

LM

Scandale présumé à l'OTR

LA BATAILLE DES VERSIONS S'INTENSIFIE

ENTRE RÉVÉLATIONS TROUBLANTES ET VERSIONS CONTRADICTOIRES, LA NÉCESSITÉ D'UNE ENQUÊTE POUR ÉTABLIR LA VÉRITÉ

Entre révélations troublantes, démentis argumentés et riposte judiciaire, l'affaire impliquant d'anciens responsables de l'Office Togolais des Recettes (OTR) prend une tournure de plus en plus complexe. Au cœur de la controverse : des soupçons d'irrégularités financières visant notamment l'ex-commissaire général de l'institution et une de ses collaboratrices, DONKO Biyelo, inspectrice et responsable de la direction du renseignement et de la lutte contre la fraude. Mais à mesure que les informations circulent, une question essentielle s'impose : où se situe la vérité ? Depuis plusieurs jours, des révélations médiatiques évoquent l'existence de dépôts bancaires jugés importants, attribués à certains agents de l'OTR, sans lien apparent avec leurs revenus

les leviers institutionnels appropriés, notamment à travers des audits ciblés et l'implication des structures spécialisées comme la CENTIF.

Cependant, une version alternative des faits vient jeter un éclairage différent sur le dossier. Selon des sources concordantes, DONKO Biyelo aurait effectivement procédé à des placements financiers, mais dans un cadre légal et explicable. Il s'agirait notamment de comptes ouverts au nom de ses enfants auprès d'une compagnie d'assurance, pour un montant estimé à 100 millions de FCFA. Toujours selon cette version, les fonds proviendraient d'un prêt bancaire contracté auprès d'Orabank, adossé à un titre foncier lui appartenant, dans le but de sécuriser l'avenir de ses enfants via un produit d'assurance vie souscrit

menaces. La procédure viserait un journaliste d'investigation ainsi que d'autres personnes non encore identifiées.

Cette judiciarisation du dossier marque un tournant, en déplaçant le débat du terrain médiatique vers celui des institutions judiciaires. Elle traduit également la volonté de la mise en cause de faire valoir ses droits et de rétablir sa version des faits dans un cadre légal.

Dans ce climat de forte tension informationnelle, une certitude demeure : seule une enquête rigoureuse, indépendante et transparente permettra de trancher entre les différentes versions. La traçabilité des flux financiers, l'authenticité des documents présentés et la cohérence des explications fournies devront être minutieu-



déclarés. Ces éléments, présentés comme des « preuves » dans certains cas, alimentent des soupçons de blanchiment de capitaux et de détournement de fonds. Les regards se tournent en particulier vers des mouvements financiers atypiques, dont l'origine reste sujette à caution. Cette affaire survient dans un contexte marqué par le renforcement récent de l'arsenal juridique togolais en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement illicite. Elle pose ainsi un double enjeu : établir la véracité des faits allégués et tester, en situation réelle, la robustesse des mécanismes de contrôle et de transparence mis en place. Pour les autorités, l'opportunité est réelle de démontrer une politique de tolérance zéro face à la corruption, en activant

auprès de NSIA Assurance Vie.

Si ces éléments venaient à être confirmés, ils pourraient considérablement relativiser la gravité des accusations initiales, en mettant en évidence une interprétation possiblement hâtive ou partielle des faits. Mais en l'état, ces explications, tout comme les accusations, restent à vérifier.

Face à la montée de la polémique, la principale intéressée a décidé de porter l'affaire sur le terrain judiciaire. Selon des informations relayées par le site togobreakingnews.info, son avocat a saisi le tribunal de grande instance de Lomé pour dénoncer ce qu'elle qualifie de « dénonciations calomnieuses ». Dans sa plainte, elle évoque notamment une atteinte à l'honneur, la diffusion de fausses nouvelles, une violation de l'intimité ainsi que des

sement examinées.

Dans l'état actuel des choses, il doit s'agir pour le gouvernement togolais, d'un enjeu qui dépasse largement le cadre de cette affaire. De nos jours, l'Etat doit préserver la crédibilité des institutions publiques, garantir l'égalité de tous devant la loi et de renforcer la confiance des citoyens. Qu'il s'agisse de confirmer des irrégularités ou de réhabiliter des personnes injustement mises en cause, la manifestation de la vérité apparaît comme une exigence incontournable. Visiblement le gouvernement togolais l'a compris, avec la mise en place de plusieurs mécanismes dans ce sens. Il suffit que ces mécanismes se mettent au travail selon leurs cahiers de charges.

La Rédaction

Le Messenger

Classement mondial

LE TOGO BRILLE POUR L'ÉGALITÉ DE GENRE

● UNE RECONNAISSANCE INTERNATIONALE QUI CONSACRE UN LEADERSHIP RÉFORMATEUR

Le Togo confirme son statut de réformateur audacieux en Afrique avec une avancée majeure dans la promotion des droits économiques des femmes. À Lomé, le 27 mars 2026, les autorités togolaises ont offi-

ciellement présenté le rapport « Women, Business and the Law » édition 2026 du Groupe de la Banque mondiale, un document de référence qui évalue les cadres juridiques et les conditions d'exercice des droits économiques des femmes dans 190 économies à travers le monde.



ciellement présenté le rapport « Women, Business and the Law » édition 2026 du Groupe de la Banque mondiale, un document de référence qui évalue les cadres juridiques et les conditions d'exercice des droits économiques des femmes dans 190 économies à travers le monde.

Préidée par Sandra Ablamba Johnson, Ministre, Secrétaire général de la Présidence du Conseil et Gouverneur de la Banque mondiale pour le Togo, la cérémonie a rassemblé un parterre de personnalités de haut rang, notamment des membres du gouvernement, des partenaires techniques et financiers, ainsi que des représentants du système des Nations Unies. Cette mobilisation témoigne de l'importance stratégique accordée à la question de l'égalité de genre dans les politiques publiques togolaises.

Publié le 24 février 2026 à Washington, le rapport classe le Togo au 2^e rang en Afrique pour le pilier des cadres juridiques, avec un score de 79,33/100, juste derrière l'Île Maurice. Une performance qui dépasse largement les moyennes régionale et mondiale sur plusieurs indicateurs et qui consacre les efforts constants déployés par les autorités pour renforcer

dans une série de réformes ambitieuses visant à lever les obstacles structurels à l'autonomisation des femmes. Révision du Code du travail, modernisation du Code des personnes et de la famille, amélioration du système de sécurité sociale et renforcement du cadre pénal : autant de mesures qui traduisent une volonté politique claire et assumée.



Cette orientation stratégique est portée au plus haut niveau de l'État par le Président du Conseil, Faure Gnassingbé, dont le leadership a été salué lors de la cérémonie. Pour les autorités togolaises, l'égalité de genre n'est pas seulement une exigence sociale, mais un levier essentiel de croissance inclusive et durable.

Des avancées structurelles qui redéfinissent le rôle des femmes dans l'économie

L'édition 2026 du rapport « Women, Business and the Law » marque une évolution méthodologique majeure. Désormais, l'évaluation ne se limite plus aux textes de loi, mais intègre également les mécanismes de soutien institutionnel et l'effectivité des droits dans la pratique. Cette approche plus exigeante met en lumière non seulement les progrès normatifs, mais aussi les défis liés à leur mise en œuvre.

Dans ce contexte, le Togo affiche des performances particulièrement solides. Le pays obtient des scores parfaits (100/100) dans plusieurs domaines clés, notamment la rémunération, le mariage, la

protection des femmes dans le monde du travail. L'interdiction du licenciement des femmes enceintes, la lutte contre les discriminations liées au genre ou au statut parental, ainsi que l'amélioration de l'accès au crédit illustrent une volonté de créer un environnement économique plus équitable et inclusif.

Ces efforts s'inscrivent dans une logique plus large de transformation sociale. Selon les données présentées lors de la cérémonie, une égalité accrue dans l'accès à l'emploi pourrait entraîner une augmentation significative du produit intérieur brut, pouvant atteindre jusqu'à 20 % dans certains pays. Cette cor-

notamment en ce qui concerne l'accès réel des femmes à certains droits et services.

Les structures d'accompagnement, bien que présentes, nécessitent d'être renforcées afin de garantir une meilleure effectivité des politiques publiques. De même, les perceptions sociales et culturelles continuent d'influencer l'exercice des droits, soulignant l'importance d'un changement de mentalités en parallèle des réformes législatives.

Face à ces défis, le gouvernement togolais entend maintenir le cap des réformes et intensifier ses actions. Plusieurs initiatives structurantes sont prévues, notamment dans le cadre du programme SWEDD+, avec des interventions ciblées en faveur des jeunes filles déscolarisées, de l'accès à l'état civil et du soutien aux femmes en situation de vulnérabilité, notamment dans les secteurs agricole et commercial.

L'objectif est clair : consolider les acquis, renforcer les mécanismes de soutien et garantir une participation accrue des femmes au développement économique national. Cette ambition s'inscrit dans une vision de croissance inclusive, où chaque citoyen, indépendamment de son genre, peut contribuer pleinement à la prospérité du pays.

En saluant les progrès accomplis, les partenaires internationaux, à l'image du Groupe de la Banque mondiale, ont réaffirmé leur engagement à accompagner le Togo dans cette dynamique. Ils appellent à une mobilisation continue de l'ensemble

des acteurs afin de traduire les avancées juridiques en réalités concrètes dans la vie quotidienne des femmes. À travers cette performance, le Togo envoie un signal fort à l'échelle du continent : l'égalité économique des femmes n'est pas seulement un idéal, mais une réalité en construction, portée par des choix politiques assumés et des réformes structurantes. Une trajectoire qui pourrait inspirer de nombreuses autres économies africaines en quête d'un développement plus équitable et durable.



nées grâce à une mobilisation concertée des institutions publiques, du secteur privé, de la société civile et des partenaires internationaux.

Des défis persistants et une volonté affirmée de consolidation

Malgré ces avancées significatives, les autorités togolaises restent conscientes des défis à relever. L'un des principaux enjeux réside dans l'écart entre la loi et sa mise en œuvre effective. Si le cadre juridique est aujourd'hui solide, son application sur le terrain demeure perfectible,

des acteurs afin de traduire les avancées juridiques en réalités concrètes dans la vie quotidienne des femmes.

À travers cette performance, le Togo envoie un signal fort à l'échelle du continent : l'égalité économique des femmes n'est pas seulement un idéal, mais une réalité en construction, portée par des choix politiques assumés et des réformes structurantes. Une trajectoire qui pourrait inspirer de nombreuses autres économies africaines en quête d'un développement plus équitable et durable.

Bouraima

PEAT au Togo

MALGRÉ QUELQUES DIFFICULTÉES, LES PARTENAIRES SALUENT UN PROJET "STRUCTURANT" AUX RÉSULTATS MASSIFS

En dépit des difficultés rencontrées sur certains chantiers, notamment avec des entreprises défaillantes dont les contrats ont été résiliés, les bailleurs de fonds, en tête l'Union européenne, affichent un satisfecit global sur la mise en œuvre du Projet Eau et Assainissement au Togo (PEAT). Grâce à des mécanismes de contrôle jugés rigoureux et à des résultats tangibles pour les populations, ce programme s'impose comme l'un des investissements les plus structurants du pays dans les secteurs de l'eau potable, de l'assainissement et de la gestion des déchets urbains.

En effet, porté en deux phases (PEAT 1 et PEAT 2), le Projet Eau et Assainissement au Togo s'inscrit dans une dynamique d'amélioration durable des conditions de vie des populations urbaines. Avec un investissement global avoisinant 75 millions d'euros, dont 53 millions apportés sous forme de don par l'Union européenne, ce programme a couvert plusieurs centres urbains stratégiques, notamment Atakpamé, Sokodé, Kara, Dapaong, Tsévié et le Grand Lomé.

Sur le terrain, les résultats sont jugés significatifs. Plus de 116 000 personnes bénéficient désormais d'un accès direct à l'eau potable à domicile, tandis que plus de 22 000 autres y accèdent via des bornes fontaines. En élargissant l'impact aux investissements réalisés dans le Grand Lomé, ce sont plus de 2,7 millions de personnes qui sont concernées. Dans le domaine de l'assainissement, les avancées sont tout aussi notables : plus de 134 000 personnes et 110 000 élèves disposent aujourd'hui de latrines modernes, contribuant à améliorer l'hygiène et les conditions sanitaires, notamment en milieu scolaire. Par ailleurs, plus d'un demi-million d'habitants bénéficient de services structurés de vidange mécanique, appuyés

par des infrastructures de traitement adaptées. Au-delà des chiffres, le PEAT s'illustre par des infrastructures structurantes. À Kara, la construction d'une seconde usine de traitement d'eau a permis de doubler la capacité de production de la ville, répondant ainsi à une demande en constante progression. À Sokodé, le projet a introduit un système intégré de gestion des déchets, comprenant un centre d'enfouissement technique moderne, des mécanismes de collecte organisés et des initiatives de valorisation des déchets, notamment des boues de vidange et des plastiques. Ces réalisations participent non seulement à

charges par des entreprises prestataires. Le cas du second château d'eau de Tsévié est emblématique. Alors que la tour avait atteint une hauteur de 27,65 mètres, l'absence de la cuve de stockage et des défauts techniques majeurs ont conduit à une expertise indépendante, notamment par Bureau Veritas et le Laboratoire national du BTP. Les conclusions ont été sans appel : la structure ne présentait pas les garanties nécessaires pour supporter un réservoir de 750 m³, rendant toute poursuite des travaux risquée. Face à cette situation, les autorités ont activé les mécanismes contractuels prévus.

positif de gouvernance du projet. Audits techniques et financiers, contrôles indépendants et mesures de recouvrement ont été appliqués avec rigueur, garantissant ainsi la transparence et la bonne utilisation des ressources. Dans une logique pragmatique, les fonds initialement prévus pour ce chantier ont été redéployés vers des solutions alternatives afin de ne pas pénaliser les populations. À Tsévié, cela s'est traduit par la mise en place d'une usine de déferrisation, la réhabilitation de l'ancien château d'eau et le renforcement du réseau de distribution. Parallèlement, le gouvernement

défis, reste globalement saluée par les bailleurs. L'Union européenne et les partenaires techniques et financiers mettent en avant une coopération étroite avec l'État togolais, ainsi qu'un dispositif de suivi et de contrôle conforme aux standards internationaux. Pour eux, la gestion des incidents observés, notamment à travers des résiliations de contrats et des mesures correctives rapides, démontre que les mécanismes de gouvernance fonctionnent efficacement.

Dans un contexte où les attentes en matière d'accès à l'eau potable et à l'assainisse-



l'amélioration de la salubrité urbaine, mais aussi à la création d'emplois locaux.

Cependant, comme tout projet d'infrastructure d'envergure, le PEAT n'a pas été exempt de difficultés. Certains chantiers ont connu des défaillances, liées notamment au non-respect des cahiers de

Le contrat du groupement d'entreprises chargé des travaux a été résilié, tout comme celui du groupement en charge du contrôle technique, avec à la clé des pénalités financières et des sanctions administratives. Loin d'être un aveu d'échec, ces décisions traduisent, selon les partenaires, la robustesse du dis-

travaille à la relance du projet avec de nouveaux partenaires, pour répondre à la croissance rapide de la ville et à ses besoins croissants en eau potable.

Au final, le PEAT apparaît comme un projet à fort impact, dont la mise en œuvre, bien que confrontée à des

ment restent élevées, le PEAT s'impose ainsi comme une référence en matière d'investissements publics structurants au Togo, illustrant qu'au-delà des obstacles, la priorité demeure la mise à disposition d'infrastructures fiables, durables et bénéfiques pour les populations.

PHARMACIES DE GARDE PÉRIODE DU 30 MARS AU 06 AVRIL 2026

Ramata Digital Service, le digital c'est nous

**Pour
vos
annonces et
publicités,
contactez-nous
au
90 26 15 54**

Récépissé N° 259 / 21/ 12 / 04 / HAAC
Maison de la presse, casier N° 61

Directeur de Publication
Tchaboré Bouraïma
Contact: 90 04 71 59
E-mail: tchaboremessenger@yahoo.fr

5

400 postes ouverts

LE TOGO LANCE UN VASTE RECRUTEMENT DANS L'ENVIRONNEMENT ET LES FORÊTS

Le gouvernement togolais passe à la vitesse supérieure dans le renforcement de ses ressources humaines en matière de protection de l'environnement. À travers un communiqué officiel rendu public le 24 mars 2026 à Lomé, le ministère de la fonction publique, du travail et du dialogue social annonce l'ouverture d'un concours national de recrutement de fonctionnaires au profit du ministère de l'environnement, des ressources forestières, de la protection côtière et du changement climatique.

Ce concours, ouvert aux Togolais des deux sexes, vise à pourvoir un total de 400 postes répartis entre 60 techniciens supérieurs en foresterie (catégorie A2) et 340

adjoints techniques des eaux et forêts (catégorie C). L'initiative s'inscrit dans une dynamique de renforcement des capacités opérationnelles de l'administration environnementale, dans un contexte marqué par des défis croissants liés à la gestion durable des ressources naturelles et à la lutte contre les effets du changement climatique.

Les candidats sont invités à déposer leurs dossiers de candidature du 30 mars au 30 avril 2026, tous les jours ouvrables, de 7h à 17h, dans les groupements de gendarmerie de Lomé ainsi que dans les chefs-lieux des régions. Les centres d'écrit retenus pour ce concours sont Lomé, Kara et Dapaong, permettant ainsi une meilleure accessibilité aux postulants sur l'ensem-

ble du territoire national.

Le processus de sélection se déroulera en plusieurs étapes. Les épreuves écrites sont fixées au 22 juin 2026, suivies d'une série de contrôles comprenant une visite médicale sommaire, des épreuves sportives et une visite médicale approfondie. Les épreuves sportives, prévues début juillet, comprendront notamment le 100 mètres, un cross de 6 kilomètres et le grimper de corde, traduisant la volonté des autorités de recruter des profils à la fois compétents et physiquement aptes.

Les conditions de participation exigent notamment la détention des diplômes requis selon les spécialités, la jouissance des droits ci-

viques, une bonne moralité ainsi qu'une aptitude physique conforme aux exigences du poste. Des critères d'âge sont également définis en fonction des catégories visées.

À l'issue du processus, les candidats définitivement admis suivront une formation militaire initiale de six mois au Centre national d'instruction des Forces armées togolaises avant leur prise de fonction. Cette étape vise à inculquer discipline et esprit de corps aux futurs agents appelés à servir dans un secteur stratégique. Par cette opération de recrutement d'envergure, l'État to-



golais réaffirme son engagement à doter le pays de compétences qualifiées pour mieux protéger ses ressources naturelles et faire face aux enjeux environnementaux actuels et futurs.

Rédaction

UN COLLOQUE INTERNATIONAL POUR RÉFLÉCHIR AU RÔLE DES SAVOIRS AFRICAINS DANS LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Un colloque international sur le thème "Savoirs endogènes et lutte contre les changements climatiques et environnementaux en Afrique : enjeux pour l'atteinte des ODD" a débuté ce lundi 30 mars 2026 à Lomé. C'est une rencontre de deux jours, initiée par le Laboratoire de Recherche sur la Culture, les Arts et Développement (LARECADE) en partenariat avec le Laboratoire d'Analyse d'Histoire Sociopolitique (LAHiSPo) de l'Université de Lomé et l'Institut National des Métiers d'art, d'Archéologie et de la Culture (INMAAC) de l'Université d'Abomey-Calavi.

Elle se veut un cadre d'échange et de réflexion visant à analyser et à valoriser les savoirs endogènes africains dans la lutte contre les changements climatiques et environnementaux en vue de contribuer efficacement à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD). La préservation de l'environnement selon le président du comité d'organisation, Prof Komi KOSSI-TITRIKOU, est l'un des défis majeurs que l'Afrique doit chercher à rele-

ver.

Il a poursuivi que d'elle dépend la résolution de tous les autres problèmes qui minent la vie des populations et les savoirs doivent l'y aider autant qu'ils constituent le pas-

cherches en sciences sociales, les Savoirs endogènes et agriculture durable, les Pratiques féminines et environnement, les Maladies et guérison de maladies", a indiqué le président du comité d'organisa-

penser nos modèles de réponses et c'est précisément l'objet et le thème de ce colloque qui prend toute son importance et sa pertinence car les impacts dus aux changements climatiques et environ-

comme archaïque ou incompatible avec la modernité. "Il est important que nos communautés africaines qui ont développées depuis des siècles, des mécanismes d'adaptation, de préservation, de régulation de l'environnement retournent vers ces bonnes pratiques.

Ces savoirs, fruit d'une expérience historique, d'une observation fine des milieux naturels et d'une relation intime entre l'homme et la nature, constituent aujourd'hui nos repères. Ces savoirs sont une ressource stratégique d'une valeur inestimable et inépuisable dans laquelle nous devons puiser le substrat devant alimenter les approches modernes, nos pratiques et nos stratégies pour trouver des solutions face à ce défis du changement climatique", a précisé le ministre.

Il a également fait savoir que le Togo demeure convaincu que la valorisation des savoirs endogènes constitue un axe stratégique pour promouvoir un développement plus harmonieux, inclusif et durable.



décisif à accomplir désormais.

"C'est pour cela que les organisateurs du présent Colloque ont sélectionné quatre domaines de la vie sociale, comme soubassement pour expérimenter la résolution des problèmes que rencontrent les Africains aujourd'hui. Ces quatre axes majeurs sont notamment les savoirs endogènes et re-

tion.

Pour sa part, le ministre du tourisme, de la culture et des arts, Isaac TCHIAKPE, a affirmé que la question du changement climatique et de dégradation de l'environnement prennent de plus en plus d'ampleur sur le continent africain.

"Face à cette réalité et à la nécessaire action qu'elle implique, il est impérieux de re-

nementaux hypothèquent fortement l'atteinte des ODD pour la plupart de nos pays à cinq ans de l'échéance qui a été fixée malgré les énormes moyens consentis par tous nos états", a expliqué le ministre.

Les savoirs endogènes a indiqué Isaac TCHIAKPE, ont été marginalisés pendant longtemps, relayés au second plan, parfois perçus à tort

Inclusion financière

LE PARI GAGNANT DU FNFI AU TOGO

Le Fonds national de la finance inclusive (FNFI) confirme en 2025 son rôle de levier majeur de transformation sociale et économique au Togo. Conçu pour démocratiser l'accès aux services financiers et rompre avec l'exclusion bancaire, le dispositif s'impose aujourd'hui comme un outil stratégique d'autonomisation des populations les plus vulnérables, en particulier les femmes, les jeunes et les acteurs du secteur informel. Depuis sa mise en place, le FNFI a permis à des milliers de Togolais longtemps marginalisés par le système bancaire classique d'accéder au crédit. L'année 2025 marque une nouvelle étape avec l'intensification des financements orientés vers les activités génératrices de revenus. Grâce à des produits financiers adaptés aux

réalités locales, assortis de taux d'intérêt accessibles et de modalités de remboursement flexibles, de nombreux bénéficiaires ont pu lancer ou développer leurs projets. Dans les marchés, les ateliers, les exploitations agricoles ou encore les unités de transformation, les résultats sont visibles. L'accès au crédit s'impose désormais comme un véritable moteur d'émancipation économique, favorisant l'augmentation des revenus, la diversification des activités et la création d'emplois durables. Les femmes, principales bénéficiaires du dispositif, tirent particulièrement profit de cet accompagnement. Elles investissent dans des secteurs clés tels que le commerce, la transformation agroalimentaire, l'élevage ou encore la restauration, contribuant ainsi à renforcer la résilience des

ménages et à améliorer les conditions de vie. De leur côté, les jeunes trouvent dans le FNFI une opportunité concrète de concrétiser leurs ambitions entrepreneuriales. L'accès facilité au capital de démarrage stimule l'innovation et encourage l'auto-emploi, avec déjà plusieurs parcours inspirants à la clé. Le bilan présenté par le Ministère du Développement à la base et de l'Économie sociale et solidaire illustre l'ampleur de l'impact du mécanisme. Entre 2014 et 2025, plus de 1,94 million de crédits ont été accordés à travers les systèmes financiers décentralisés et les institutions bancaires partenaires, pour un volume global de 117,7 milliards de francs CFA. Le taux de remboursement, estimé à 94,98 %, témoigne de la solidité du modèle et de l'effi-



cacité de l'approche adoptée. Au-delà du financement, le FNFI mise sur l'éducation financière pour garantir la pérennité des activités soutenues. En 2025, des sessions de formation ont permis de renforcer les capacités des bénéficiaires en gestion, en planification et en culture de remboursement, consolidant ainsi les bases d'un développement économique durable. L'impact du Fonds dépasse largement le cadre économique. En orientant les ressources vers les zones rurales et périurbaines, il contribue à ré-

duire les inégalités territoriales et à structurer progressivement le tissu économique local. En favorisant la formalisation des activités, il participe également au renforcement de la base productive nationale. À la croisée de la solidarité nationale et de la responsabilité individuelle, le FNFI s'affirme comme un modèle de finance inclusive à visage humain, où l'accès au crédit devient un vecteur de dignité et un puissant moteur de développement.

LM

Togo

LA VALEUR DU BUDGET PROGRAMME CHOISIE

Dans la gestion moderne des finances publiques, le budget programme apparaît comme un instrument central pour améliorer l'efficacité de l'action de l'État. Bien plus qu'un simple cadre de répartition des ressources, il constitue un outil stratégique qui permet d'orienter les dépenses publiques vers des résultats concrets et mesurables. Au Togo, cette approche est progressivement devenue le guide de la gouvernance budgétaire, avec l'ambition de renforcer la transparence, la performance et l'impact des politiques publiques sur la vie des citoyens. Le principe du budget pro-

gramme repose sur une logique simple mais exigeante : chaque ressource engagée par l'État doit être liée à un objectif précis et à des résultats attendus. Les ministères et institutions publiques ne se contentent plus d'exécuter des dépenses. Ils doivent désormais démontrer la pertinence de leurs actions et leur contribution au développement. Une nouvelle culture de la gestion publique L'adoption du budget programme traduit l'évolution vers une administration davantage orientée vers la performance. Les politiques publiques sont structurées autour de programmes claires-

ment définis, chacun assorti d'indicateurs permettant d'évaluer les progrès réalisés. Le budget programme permet ainsi la budgétisation des politiques sectorielles en fonction des objectifs fixés par les différents programmes des ministères et institutions ainsi que par ceux de la Feuille de route gouvernementale. Il offre au gouvernement, à la société civile, aux partenaires techniques et financiers ainsi qu'à toutes les autres parties prenantes l'opportunité de s'assurer que chaque franc dépensé dans le cadre de l'intervention publique le soit avec économie, efficacité et efficience, dans le respect de l'environnement et au bénéfice de l'ensemble de la population. En effet, le projet de budget programme de l'État 2025-2027 a pris en compte les budgets programmes de 33 ministères et de 12 institu-

tions. À chaque programme sont rattachés des objectifs stratégiques mesurés par des indicateurs de performance assortis de cibles annuelles. Il prend également en compte le processus de programmation et de budgétisation sensible au genre, qui se poursuit afin de promouvoir l'égalité des sexes et l'épanouissement des filles, des femmes et des personnes vulnérables. Par ailleurs, le processus de budgétisation verte est intégré, prenant en considération les questions liées au changement climatique et aux enjeux environnementaux dans la gestion des finances publiques. Priorités nationales respectées L'approche est salubre en ce sens qu'elle favorise une meilleure planification des actions gouvernementales. Elle permet d'améliorer la coordina-

tion entre les différents secteurs d'intervention de l'État et d'accorder une attention particulière aux priorités nationales, qu'il s'agisse de l'éducation, de la santé, des infrastructures ou encore de l'agriculture. Celles-ci sont ainsi traduites en programmes cohérents et suivis dans le temps. Il faut le dire, le budget programme constitue sans doute un outil d'aide à la décision. Dans un contexte où les attentes en matière de gouvernance publique sont de plus en plus élevées, cette exigence de transparence apparaît comme un facteur essentiel de confiance entre les pouvoirs publics et la population. En définitive, cet outil s'impose comme un guide qui traduit la conviction que la rigueur dans la gestion publique est l'une des clés du développement durable.

UNE NOUVELLE ÉTAPE POUR L'ACCOMPAGNEMENT ENTREPRENEURIAL DES JEUNES AU TOGO

Pendant plus d'une décennie, le Fonds d'appui aux initiatives économiques des jeunes (Faiej) a constitué l'un des instruments majeurs de promotion de l'entrepreneuriat. Conçu pour soutenir les jeunes porteurs d'idées et faciliter leur insertion dans la vie économique, le dispositif a accompagné des milliers de bénéficiaires à travers le pays. Aujourd'hui, une nouvelle page s'ouvre : le Faiej cède la place à l'Agence de développement des très petites, petites et moyennes entreprises (ADTPME), appelée à élargir et à renforcer les actions d'appui au tissu entrepreneurial natio-

nal. La transition ne marque pas une rupture, mais plutôt une évolution stratégique. Elle s'inscrit dans la volonté des autorités de consolider les acquis tout en adaptant les mécanismes d'accompagnement aux exigences d'une économie en mutation. Un levier déterminant pour l'entrepreneuriat des jeunes Depuis sa création, le Faiej a joué un rôle déterminant dans l'émergence d'une nouvelle génération d'entrepreneurs. Grâce à des dispositifs de formation, d'accompagnement technique et d'appui financier,

de nombreux jeunes ont pu transformer leurs projets en activités économiques viables. Dans plusieurs secteurs, notamment l'agriculture, l'artisanat, les services ou encore les technologies, les bénéficiaires du fonds ont développé des initiatives génératrices de revenus et contribué à dynamiser l'économie locale. 12 ans après sa mise en œuvre, le bilan du Faiej fait état d'un financement de 3,57 milliards de francs accordé au profit de 5 370 jeunes, avec un taux de remboursement de 61,30 %. Au-delà du financement, l'accompagnement proposé visait à renforcer les compétences en-

trepreneuriales, à structurer les projets et à améliorer les chances de pérennité des entreprises naissantes. Au fil des années, pour beaucoup de jeunes bénéficiaires du mécanisme, le Faiej a représenté une opportunité concrète de sortir du chômage et de devenir des acteurs de leur propre développement. Une nouvelle dynamique avec l'ADTPME L'introduction de l'ADTPME répond au besoin ressenti par l'État d'obtenir davantage de résultats et d'impacts dans sa stratégie d'accompagnement des jeunes. La réforme est donc axée sur la centralisation des

mécanismes d'appui dans un guichet unique, assuré par l'Agence. L'arrivée de l'Agence de développement des très petites, petites et moyennes entreprises marque une nouvelle étape dans la politique d'appui à l'entrepreneuriat. Cette structure élargit le champ d'action en intégrant la structuration de l'accompagnement entrepreneurial, le renforcement des capacités, l'accès au financement, l'amélioration de la compétitivité des entreprises et la facilitation de leur formalisation. In fine, elle devrait offrir un encadrement plus intégré et plus durable aux entrepreneurs, afin de consolider le tissu économique national et de stimuler la création d'emplois.



Citoyens togolais,

Conducteurs de poids lourds,

Les infrastructures routières sont un patrimoine commun que nous avons le devoir de protéger.

Les camions en surcharge détruisent précocement les routes.

Eviter les chargements hors norme, c'est garantir la longévité de la route, c'est préserver le bon état du réseau routier et de votre engin ; c'est aussi, renforcer la sécurité des biens et des personnes.

Ensemble, combattons le phénomène de la surcharge sur nos routes.

Message de la Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier (SAFER)